

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU 16 JANVIER 2021

LIEU:

Association

Salle de réunion du CROS de La Réunion, 20 rue Philibert Tsiranana, 97490 STE CLOTILDE

Ligue Réunionnaise de Tennis de Table

HORAIRE:

17 h 00

Dossier suivi par

DEROULEMENT - PARTIE 1

Isabelle ALLIOT-MICHOUX Présidente

> Téléphone 0692 86 30 20

Courriel presidente@Irtt.re

Adresse

Adresse Siège social 20, route Philibert Tsiranana 97495 STE CLOTILDE

Site Internet www.lrtt.re

Siret 40900277100015

> Code APE 9312Z

RNA W9R1002606

- Ouverture de la séance par la présidente à 17 h 15
- La présidente souhaite la bienvenue et remercie toutes les personnes qui se sont déplacées pour assister à l'Assemblée Générale Ordinaires.
- Elle rappelle que seuls peuvent intervenir les délégués des clubs possédant un droit de vote. Pour les autres personnes présentes, elles ont le droit d'assister à l'AG (application de l'article 3 du règlement intérieur fédéral) mais ne peuvent pas intervenir.
- La Ligue Réunionnaise compte 12 associations affiliées à ce jour. Ceci représente 31 voix, réparties en fonction du nombre de licenciés de chacune des associations (chiffres au 31/12/2020).
- Pointage et vérification des mandats : ... clubs participent aux travaux, représentés par des personnes désignées et élues lors des assemblées générales 2020 des associations :
 - Aiglons d'Orient (Mickaël HA-SUM)
 - Avenir pongiste Panonnais (Daniel THURIES)
 - Club Dyonisien Tennis de Table (Manandraïbé RASANDISONA)
 - Club Omnisports La Montagne (Laurent PEQUIN)
 - Sainte Marie Tennis de Table (Luc GASTRIN)
 - Saint Paul Ouest Réunion Tennis de Table (Thomas MONDON)
 - Stella (Claire FRANCESCONI)
 - Tennis de Table Saint Pierrois (Yannick SIGISMEAU)
 - Tampon Tennis de Table (Marc DUBOURDIEU)

Les clubs CPP, CPTSP, et CRE ne sont pas présents.











 Répartition générale des voix et nombre de voix à prendre en compte selon l'état des clubs représentés.

CLUB (licenciés)	VOIX	PRESENT	
AOR : 81	4	Oui	
A2P : 15	2	Oui	
CDTT: 10	1	Oui	
COM: 13	2	Oui	
CPTSP: 18	2	-	
CPP: 50	2	-	
CRE: 41	2	-	
SMTT : 26	3	Oui	
SPORTT : 21	3	Oui	
STELLA: 3	1	Oui	
TTSP: 38	3	Oui	
TTT : 51	4	Oui	
Total :	-	-	

- L'assemblée générale dispose de _ voix sur les 31 possibles.
- Distribution et vérification des matériels de vote
- > Signature de la fiche de présence par les présidents de clubs (ou leurs représentants), les membres du comité directeur et les personnes acceptées en auditeurs libres.
 - La présidente annonce que le rapport moral et d'activités présenté ce jour ne portera que sur la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2020. Le budget Prévisionnel 2021 a été modifié comme annoncé lors de la précédente AGO (17 octobre 2020). Les documents ont été envoyés à chacun des adhérents de l'association. Ces derniers ont eu tout le loisir de les étudier.
 - La présidente remercie les différents membres du comité directeur (notamment les présidents de commissions) qui l'ont aidé à rédiger les documents présentés pour cette A.G. Ordinaire.
 - Les différents points « positifs » et « négatifs » relevés dans les différents comptes rendus sont repris de manière simplifiée au travers d'une présentation vidéo projetée.

ORDRE DU JOUR

Chaque représentant de club se voit remettre ses enveloppes avec le nombre de voix correspondant.

Aucun adhérent n'en exprimant le besoin, les votes des rapports se déroulent à main levée.

2/5

1. Approbation du P.V. de l'assemblée générale du 17 octobre 2020

En l'absence d'observation ou remarque, la Présidente passe au vote :

Vote sur le P.V:

Nombre de voix dont dispose l'AG au moment du vote : 29

Pour: 29
Contre: 0
Abstentions:0

3/5

→ ADOPTE à l'unanimité

2. Compte-rendu moral et d'activité de l'exercice allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2012

La Présidente présente la synthèse des actions réalisées et en l'absence d'observation ou remarque, elle passe au vote :

Vote sur le CR moral et d'activité :

Nombre de voix dont dispose l'AG au moment du vote : 29

Pour: 29
Contre: 0
Abstentions: 0

→ ADOPTE à l'unanimité

3. Compte-rendu sur la situation financière

Alexandre VILLENDEUIL, trésorier, présente le compte rendu financier de l'exercice 2020 en détaillant les différentes opérations effectuées et en l'absence d'observation ou remarque la Présidente passe au vote :

Vote sur le CR situation financière :

Nombre de voix dont dispose l'AG au moment du vote : 29

Pour: 29
Contre: 0
Abstentions: 0

→ ADOPTE à l'unanimité

4. Budget prévisionnel pour l'exercice 2021

Marc DUBOURDIEU présente le Budget prévisionnel 2021. En l'absence d'observation ou remarque la Présidente passe au vote :

Vote sur le BP 2021 :

Nombre de voix dont dispose l'AG au moment du vote : 29

Pour: 29 Contre: 0 Abstentions: 0

→ ADOPTE à l'unanimité

5. Questions diverses

En date du 19 décembre 2020, date butoir assignée aux clubs, aucune question diverse n'a été remontée à la ligue. Ce point n'est donc pas traité.

DEROULEMENT – PARTIE 2

6. Élection au Conseil de Ligue

Le vote se déroule à bulletin secret (application stricte des statuts).

Dans les temps impartis, la LRTT a reçu une candidature d'une personne pour 2 places laissées vacantes.

Il s'agit de Laurent PEQUIN (licence N° 9D2198).

Vote sur les entrées au Conseil de Ligue :

Nombre de voix dont dispose l'AG au moment du vote : 31

Nom - Prénom	N° de licence	Nombre de voix	Élu
PEQUIN Laurent	9D2198	29	OUI

Laurent PEQUIN intègre le Conseil de Ligue au 16 janvier 2020.

7. Remise du Mérite Fédéral et du Mérite Régional

Isabelle ALLIOT-MICHOUX remet la médaille d'argent du Mérite Fédéral à **Jean-Marc JACQUES**.

Manandraïbé RASANDISONA, président de l'instance du Mérite Régional, remet les récompenses aux récipiendaires du jour :

OR: Harry GENCE

BRONZE: Jessie VERBAR, Julien GAUDET, Maxime MYKOLOW

La présidente, Isabelle ALLIOT-MICHOUX remercie l'ensemble des participants. Elle rappelle que nous connaissons et subissons une situation difficile, dans notre quotidien et dans nos activités.

La LRTT va s'efforcer de favoriser l'activité sportive sur le territoire dans un premier temps et présenter des actions, des modes de gouvernance à même de donner toute sa place au tennis de table dans notre département.

La séance est levée par la présidente à 18 h 30. Une photo des participants de l'assemblée générale remplace le traditionnel pot venant clôturer les débats.

Ligue Réunionnaise de Tennis de Table

Présidente

20 rue Philibert Tsiranana, 97495 Ste Clotilde

Tèl.: 0692 86 30 20 – Mèl.: presidente@lrtt.re – Site Web: www.lrtt.re

La présidente

Isabelle ALLIOT-MICHOUX